

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. le 15 FEVRIER 1917

G.-E. DION, Administrateur

ELECTEURS DU MADAWASKA, VOTEZ POUR LES CANDIDATS DU PEUPLE, CHARLES L. CYR, JAMES T. CLAIR

Aux Electeurs du Comté de Madawaska

Messieurs,

A une grande convention des supporteurs du gouvernement provincial tenue à Edmundston, le 9 courant, nous avons été choisis candidats à l'élection du 24.

La campagne sera donc de courte durée, et, vu le mauvais état des chemins, nous ne serons pas capables d'aller vous voir chacun chez vous. Mais nous nous efforcerons de faire des assemblées aussi nombreuses que le temps le permettra pour mettre devant vous les actes du gouvernement depuis l'année 1908, et nous croyons que lorsque vous aurez pris connaissance des mesures passées par le gouvernement actuel dans l'intérêt public que vous n'aurez pas d'hésitation à supporter le gouvernement actuel qui est certain de retourner au pouvoir avec une grosse majorité.

Le gouvernement actuel a fait beaucoup pour les comtés français de la province. L'ancienne administration semblait ne pas s'apercevoir qu'il y avait de Français au Nouveau-Brunswick. C'est un fait notoire que les Acadiens en grande majorité un peuple agricole était honnêtement négligé par l'ancien gouvernement.

En 1908, lorsque le gouvernement actuel vint au pouvoir, il y avait seulement 13 sociétés d'agriculture françaises dans la province, malgré que ce gouvernement avait été au pouvoir pendant 23 ans. Dans 8 ans, le gouvernement actuel a organisé 25 sociétés agricoles françaises et 2 autres sont en voie de formation, ce qui fait une augmentation de plus de 200 pour cent dans la période de 8 années seulement.

Le gouvernement actuel a donné des octrois spéciaux à 17 de ces sociétés françaises agricoles pour les aider à se procurer des animaux de race pour l'amélioration de leurs troupeaux.

Des concours de récoltes sur pied se font dans les comtés français de Madawaska, Kent, Gloucester et Restigouche depuis deux ans et continueront à l'avenir.

Une exposition de grains est tenue dans le comté français de Kent sous les auspices des sociétés d'agriculture.

La première machine à battre la graine de foin importée dans la province est à St-Hilaire, dans notre comté et le gouvernement, pour encourager nos cultivateurs, en a payé la moitié. Durant les 4 dernières années, le gouvernement provinciale a donné à la beurrierie centrale de St-Hilaire pour achat de machineries la somme de \$4,773.55 et les actionnaires ont reçu l'autorisation d'acheter un "Cream Vat" qui coûtera \$740.00 ce qui fait un total de \$5,513.55 pour la beurrierie seulement.

Le gouvernement a donné des octrois de \$500.00 chacune à 5 sociétés françaises du comté de Kent pour aider à la fertilisation des terres.

L'ancien gouvernement n'avait jamais pensé qu'il était important et même nécessaire de s'occuper de l'éducation agricole des Acadiens et il ne s'en occupait pas. En 1915, le gouvernement actuel fit donner un cours abrégé d'agriculture français en parti, à Bathurst, et 60 Acadiens suivirent ce cours. Des conférences agricoles ont été données en français dans 15 endroits différents durant l'année 1915.

Et le Madawaska à l'honneur d'avoir eu le premier cours agricole français donné au Nouveau-Brunswick et ce cours continuera chaque année à se donner à la salle de la beurrierie centrale de St-Hilaire et les cultivateurs du comté en retireront un grand profit.

Le gouvernement actuel donne aussi des octrois considérables pour la construction de moulins à farine modernes.

Depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir deux employés français compétents ont été engagés pour s'occuper tout spécialement des comtés français de la province.

Deux grandes écoles d'agriculture ont été construites, l'une à Woodstock, l'autre à Sussex et une troisième pour l'élément français sera bientôt construite à Bathurst ou ailleurs sur la côte nord.

Ces faits indéniables prouvent que le gouvernement actuel est l'ami des cultivateurs français, qu'il leur accorde ce qu'ils ont droit et nous croyons que le jour du scrutin les cultivateurs français du Madawaska montreront qu'ils sont reconnaissants au gouvernement actuel pour tous ces bienfaits et qu'ils supporteront par leur vote les deux candidats du gouvernement.

Le gouvernement a introduit un système de comptabilité moderne dans tous les départements et a fait passer un acte par la législature faisant de l'auditeur général un officier absolument indépendant du gouvernement.

Le gouvernement actuel a dépensé dans la période de 1908 à 1916 pour les ponts ordinaires la somme de \$1,380,586.00 tandis que l'ancien gouvernement pour une même période de huit ans, de 1899 à 1907 avait seulement dépensé la somme de \$684,265.30.

Pour la période de huit ans, de 1901 à 1908 inclusivement, l'ancien régime a collecté de la coupe du bois la somme de \$2,128,688.00. Le gouvernement actuel lui pour une période de huit ans aussi, de 1909 à 1916 inclusivement, a collecté de la même source de \$4,233,820.00, ou une augmentation d'au-dessus de deux millions de piastres dans la même période de temps. C'est-à-dire que la coupe de bois, perçu honnêtement double les revenus du trésor provincial de ce chef et cet argent fut dépensé sur les ponts et les chemins de la province.

Les Elections Provinciales

La chambre provinciale est dissoute.

La date des élections a été fixée au 24 février; l'appel nominal aura lieu une semaine plus tôt, soit le 17 février. La campagne sera en conséquence de courte durée, ce dont tout le monde sera satisfait en ces temps de guerre. Il existait déjà plusieurs vacances dans la législature, vacances qui devaient nécessairement amener des élections partielles; la retraite de M. George Clark, que l'honorable James Murray remplace comme premier-ministre et l'honorable A. R. Slipp, dans le cabinet, nécessitait également une autre élection partielle. Le nouveau chef du gouvernement en est arrivé à la conclusion qu'il valait aussi bien avoir des élections générales et éviter ainsi les dépenses inutiles qui résulteraient des élections partielles. D'ailleurs, le terme du présent parlement expirait à la fin de juin et cette dernière raison est suffisante pour justifier amplement la décision du premier-ministre.

L'opposition ayant à maintes reprises défié le gouvernement de soumettre son administration à l'approbation du peuple, il est permis de conclure que la ligne de conduite suivie par l'honorable M. Murray en appelant les élections générales sera approuvée par l'opposition.

Le résultat de l'élection ne fait de doute pour personne. Le gouvernement sera maintenu au pouvoir par une grosse majorité. Il suffit de comparer le record du gouvernement actuel avec celui de l'ancien gouvernement pour en avoir la certitude. Le peuple veut avoir une administration honnête, progressive et vigoureuse. Il est anxieux de ne pas retourner aux jours néfastes des Tweedie, des Pugsley et des Robinson, lorsque les revenus étaient détournés de leur destination légale et légitime au détriment des intérêts du pays et aux dépens des ponts et des chemins.

Tout le monde se souvient de l'état délabré des ponts et de la condition honteuse des routes publiques avant le changement de gouvernement qui eut lieu en 1908; les gros commerçants de bois, favoris et partisans du vieux gouvernement, ne payaient que la moitié des droits de coupe communément appelés stampage; les "suspens accounts" étaient à la mode et les ministres spéculaient avec l'argent de la province; M. Pugsley abandonnait le poste de premier ministre et s'en allait à Ottawa avec notre argent dans sa poche et M. Tweedie marchait sur la piste de son digne prédécesseur; la négligence et sa compagne inséparable, la corruption la plus effrénée, régnaient en maîtresse dans tous les départements de l'administration, celui de l'honorable Frank Sweeney, le département des terres de la couronne, étant le plus malproprement tenu de tous; mais il n'y avait pas d'argent ni pour les ponts ni pour les chemins.

En 1908, le peuple ayant honoré M. Hazen de sa confiance et l'ayant mis à la tête d'un gouvernement neuf, un grand changement survint dans les affaires de la province. L'impôt de la coupe du bois, perçu honnêtement, double les revenus du trésor provincial de ce chef et l'argent fut dépensé

Il serait trop long d'énumérer toutes les bonnes mesures passées par le gouvernement actuel depuis 1908, pension aux instituteurs, commission des utilités publiques, réduction du prix des livres d'écoles, construction du "Valley Railway", classification des terres de la couronne, etc.

Nous croyons que le gouvernement actuel composé d'hommes capables et intelligents méritent la confiance du peuple et si les électeurs du comté de Madawaska nous donnent leur suffrage, nous nous engageons à servir notre comté dans toute la mesure de nos forces pour que le Madawaska obtienne sa part des deniers publics. Encore une fois nous demandons votre entier support et

Nous avons l'honneur d'être,
Messieurs les Electeurs,
Vos humbles Serviteurs,
Charles L. Cyr,
James T. Clair.

sur les ponts et les chemins de la province. Un système de comptabilité moderne fut introduit dans tous les départements et un acte fut adopté par la législature faisant de l'auditeur général un officier absolument indépendant du gouvernement; le prix des livres d'école fut réduit de 40 à 50 pour cent et un grand nombre de mesures furent prises pour promouvoir les meilleurs intérêts du peuple.

Qui donc aujourd'hui voudrait retourner au régime ruineux qui disparut avec M. Robinson le 3 mars, 1908? Personne à l'exception des partisans politiques qui veulent reprendre le pouvoir pour servir leurs propres fins. M. Robinson briguera les suffrages dans la cité de Moncton, nous dit-on. On rapporte même que c'est lui qui est le véritable chef de l'opposition. Il est ridicule même de supposer que les élections du Nouveau-Brunswick vont jeter de côté MM. Murray et Landry, des hommes qui ont démontré qu'ils pouvaient donner à la province un bon gouvernement, pour les remplacer par ce même M. Robinson et ses associés qu'ils ont si brusquement lancés par dessus bord en 1908.

Le Madawaska conseille à tous les amis du gouvernement Murray-Landry, à tous ceux qui ont à cœur la bonne administration des affaires publiques, de s'unir et de travailler énergiquement jusqu'à la dernière heure afin d'assurer le triomphe des candidats ministériels dans tous les comtés de la province.

L'hon. James Murray, premier-ministre du Nouveau-Brunswick

L'honorable George Clarke, contraint par la maladie de prendre sa retraite, vient de céder le poste de premier-ministre à son collègue, l'honorable James Murray député de Kings et ministre de l'agriculture. M. Clark se retire de la vie publique après une longue carrière bien remplie. Comme simple député, comme orateur de la législature et enfin comme premier-ministre, il a dépensé sa vie au service de sa province natale, qu'il a servie fidèlement et utilement. L'état de sa santé malheureusement inspire les plus graves craintes et tous sans distinction de partis politiques s'uniront pour lui souhaiter un prompt retour à la santé.

Son successeur, l'honorable James Murray, est un homme doué d'une grande énergie et de solides et brillantes qualités qui mises au service du gouvernement, assureront à la province une administration saine, vigoureuse et progressive. D'une intégrité à l'abri de tout soupçon, exempt de tout préjugé, bel orateur, excellent administrateur il saura maintenir l'honnêteté dans les affaires publiques et maintenir intact et sans souillure l'écusson du Nouveau-Brunswick. Le poste de confiance qui vient de lui être confié comporte les plus hautes responsabilités et les nombreux services qu'il a déjà si intelligemment rendus à son pays nous permettent de prédire avec assurance qu'il saura se montrer digne en tout point des nouveaux honneurs qui lui ont été conférés par le lieutenant-gouverneur Wood.

Le premier-ministre a donné la mesure de son habileté dans le choix des hommes publics qu'il a appelés à faire partie de son cabinet. Dans la personne de son premier lieutenant, l'honorable David V. Landry, le secrétaire-trésorier provincial, il possède un aviseur sûr et expérimenté, intègre et consciencieux, qui saura veiller sur le trésor public et protéger efficacement les intérêts financiers de la province. Les Acadiens, à juste titre, sont fiers de leur représentant dans le gouvernement provincial. M. Landry, dans l'accomplissement des importantes fonctions qui lui ont été confiées depuis son entrée dans la vie publique a jeté sur la race dont il est issu un lustre comparable à la gloire des meilleurs jours de Sir Pierre A. Landry dont il est le digne successeur. Sir Pierre fut le premier secrétaire provincial acadien du Nouveau-Brunswick; l'honorable David Landry est le second et tous deux ont su faire honneur à la position. Orateur superbe, pa-

(Suite à la quatrième page)